$6^{\text{ème}}$ réunion territoriale CPDP

Aqua Domitia 6ème réunion territoriale: Enjeux locaux du projet Maillon Biterrois

La séance est ouverte à 18 heures 10.

Présentation du débat public

Robert GELY, Maire de Lieuran-lès-Béziers, estime que la problématique de l'eau devient cruciale en raison du changement climatique, de la baisse de la pluviométrie et de la croissance démographique. Les viticulteurs, soumis à un important stress hydrique, s'interrogent sur l'opportunité de l'irrigation.

Il salue ensuite la mémoire de Christian FRANCES, maire de Cessenon-sur-Orb, récemment décédé, et qui était très impliqué dans l'enjeu de l'eau.

Philippe MARZOLF, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP), rappelle que celle-ci a pour mission d'organiser le présent débat public, en application de la loi du 2 février 2002 et à la demande de BRL, maître d'ouvrage d'Aqua Domitia. Elle agit en toute indépendance et en toute neutralité pour assurer le respect des principes de transparence, d'équivalence et d'argumentation. Ce débat vise à la fois l'information du public et l'échange. Il aboutira à un compte rendu de la CPDP sur la base duquel le maître d'ouvrage décidera de la poursuite ou non du projet et des conditions de cette poursuite le cas échéant. Le débat constitue donc une aide à la décision et peut contribuer à une évolution du projet initial.

En marge des treize réunions publiques, le site Internet <u>www.debatpublic-aquadomitia.org</u> permet d'accéder à tous les documents diffusés et de s'exprimer au travers de divers outils.

Une vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projetée.

Enseignements à mi-parcours du débat public

Cécile VALVERDE, membre de la CPDP, présente les enseignements des réunions thématiques.

Pour ses partisans, Aqua Domitia est nécessaire comme élément d'une politique de la demande privilégiant les économies d'eau. Pour ses opposants, il répond à une logique d'offre au risque de susciter des besoins nouveaux. Tous les participants se sont néanmoins accordés pour donner la priorité aux économies d'eau, en luttant contre les fuites et en modifiant les comportements.

La forte croissance démographique de la région prévue par l'INSEE est perçue comme une chance pour le développement, mais nécessitera des ressources en eau supplémentaires. Le tourisme, dont

le rôle économique est reconnu, vise une diversification et une montée en qualité. Néanmoins, d'aucuns craignent toujours un développement touristique déséquilibré et consommateur de ressources.

Le monde agricole souhaite sanctuariser des terres, favoriser la diversification des cultures, développer des circuits courts et adapter les cultures au manque d'eau. La viticulture exprime une forte demande d'irrigation raisonnée pour stabiliser la qualité et atteindre des rendements plus réguliers et rémunérateurs. Il convient de limiter les inégalités qui risquent d'apparaître entre les territoires desservis par Aqua Domitia et les autres. La rentabilité des investissements complémentaires et le calendrier de réalisation des différents maillons restent en outre incertains.

Mireille LETEUR, membre de la CPDP, indique que les ressources complémentaires ou substituables à Aqua Domitia (barrage du Salagou, retenues collinaires, forages, eaux grises, eaux pluviales, eaux usées, dessalement) s'avèrent contestées, ponctuelles ou coûteuses. L'atelier d'experts hydrogéologues constitué en marge du débat public préconise une amélioration des connaissances sur les ressources souterraines, leur préservation et leur exploitation. Il pointe par ailleurs divers risques liés à Aqua Domitia (perte de sécurisation, qualité de l'eau du Rhône, abandon des efforts sur la qualité des eaux souterraine, multiplication de forages privés).

Un point d'accord est apparu sur la nécessité d'une nouvelle gouvernance, à l'échelle trans-bassins. Par ailleurs, la tarification de l'eau doit être transparente, équitable et inciter aux économies. Les agriculteurs craignent le niveau d'investissement requis pour accéder à l'eau d'irrigation et redoutent des distorsions de concurrence en cas de prix différenciés. Le financement des réseaux secondaires pose en outre question. Des maîtrises d'ouvrage locales devront se structurer et l'Union européenne apporter son soutien aux projets d'irrigation.

L'eau du Rhône, de bonne qualité au regard de ses analyses, suscite des inquiétudes. Son introduction dans le milieu local produirait un impact réduit, les eaux locales étant elles-mêmes polluées. La diminution du débit par prélèvement risque de faire remonter dans les terres des eaux saumâtres. Enfin, les travaux de construction se limiteront à une bande de 25 mètres.

La préservation des milieux aquatiques semble constituer un enjeu partagé. Aqua Domitia vise à alléger la pression des prélèvements mais devra s'accompagner de mesures d'aménagement du territoire. Les volumes prélevés par BRL sont toutefois très inférieurs à son autorisation.

Le phénomène de changement climatique n'a pas été contesté. Néanmoins, si Aqua Domitia participe d'une stratégie diversifiée, il l'accompagne sans inciter aux changements de comportement nécessaires.

Précisions sur le maillon Biterrois

Christian BOUILLE, Conseiller régional du Languedoc-Roussillon, présente la politique volontariste de la Région en matière d'eau. Basée sur le principe de l'égalité des chances, elle a conduit le 1^{er} septembre 2011 à la création d'un service public régional de l'eau et poursuit trois objectifs :

- fournir de l'eau de qualité et en quantité suffisante à chaque Languedocien, aujourd'hui et demain :
- prévenir les inondations ;

• aménager durablement le territoire.

Le débat public autour d'Aqua Domitia a fait apparaître la nécessité d'économiser l'eau, d'accompagner l'irrigation et la préservation des terres agricoles, de poursuivre l'amélioration des connaissances, l'exploitation et la préservation des ressources locales et de prolonger la concertation sur l'eau.

Le maillon Biterrois répond d'abord à une demande en eau potable en lien avec la croissance démographique, puis à la demande en eau d'irrigation (en augmentant les terres irriguées de 4 000 hectares) et aux besoins touristiques. Il permet de sécuriser un territoire jusque-là monoressource.

Les ASA, impliquées dans l'implantation des réseaux secondaires, auront un rôle central à jouer pour tirer pleinement profit de l'adducteur. Une solidarité devra en outre se nouer entre les départements et bassins versants sur la gestion de cette ressource commune. La Région ne souhaite pas sécuriser des territoires au détriment d'autres, mais de répartir de manière homogène les ressources en fonction des besoins.

Aqua Domitia reprend un principe ancien, déjà mis en œuvre dans le canal Philippe Lamour. Ne pas mener ce projet à bien constituerait une faute, selon la Région.

Eric BELLUAU, Directeur adjoint à l'Aménagement de BRL, confirme que le maillon Biterrois vise la sécurisation de l'alimentation en eau potable, le développement de l'irrigation et la préservation de ressources locales fragiles. Il viendra se connecter aux réseaux actuels, relevant du système Orb.

La demande d'irrigation agricole devrait pouvoir être partiellement couverte par des économies d'eau, notamment une amélioration des réseaux BRL. La croissance du besoin en eau potable sera plus conséquente et se concentrera à Béziers. L'accueil touristique devrait demeurer stable, mais les ressources locales seront moins utilisées en raison de pollutions géologiques. Enfin, l'arrosage des espaces verts pourrait être assuré par de l'eau brute. Globalement, les besoins nets s'établiraient entre 3,8 et 10,5 millions de mètres cubes.

Les ressources locales s'avèrent limitées. La nappe astienne se trouve en limite d'exploitation et les études sur les karsts ne seront pas achevées à court terme. En revanche, le barrage des Monts d'Orb pourrait fournir de 4 à 15 millions de mètres cubes supplémentaires. Le maillon Biterrois d'Aqua Domitia y apportera une sécurisation quantitative, mais surtout qualitative en cas d'incident.

Long de 31 km, il s'étendrait de Pézenas au Nord de Béziers. La priorité sera accordée aux demandes agricoles du Nord-Est Biterrois, au travers du barrage des Monts d'Orb. La connexion avec le Rhône à l'Est s'opérera ensuite en fonction de la tension sur la ressource et du besoin de sécurisation exprimé par les acteurs.

Les études et instructions réglementaires nécessiteront au moins deux ans, les travaux et la mise en eau deux autres années. Le maillon coûterait 27 millions d'euros et les réseaux de desserte entre 25 et 50 millions. Il sera financé par BRL en fonction de son compte d'exploitation prévisionnel, par les usagers (notamment les agriculteurs à raison de 1 000 euros/hectare) et surtout par les collectivités. Des maîtrises d'ouvrages devront se structurer pour porter les réseaux secondaires et les futurs utilisateurs doivent s'engager, parallèlement à l'instauration d'une gouvernance concertée.

Echanges avec le public

Laurent RIPPERT, directeur du Syndicat mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, indique qu'Aqua Domitia est attendu avec impatience car il soulagera l'Orb et permettra d'atteindre le bon état écologique des ressources. Néanmoins, les délais de réalisation des maillons Val d'Hérault et biterrois restent incertains, le barrage des Monts d'Orb pouvant couvrir l'ensemble des besoins jusqu'en 2030. Une pression supplémentaire pourrait donc s'exercer sur l'Orb.

Par ailleurs, il conviendra de clarifier quels clients seront intéressés par la ressource Aqua Domitia. Les agriculteurs de la basse vallée de l'Orb payent pour l'installation qui achemine l'eau brute de l'Orb alors même que celle-ci est rentabilisée depuis des décennies. Quant à la station de potabilisation de Cazouls, elle n'est que partiellement utilisée car le prix de l'eau s'avère trop élevé.

Eric BELLUAU précise que le barrage des Monts d'Orb peut répondre aux besoins croissants en termes quantitatifs, à la différence de l'Orb. Le SMVO a créé un observatoire sur cette ressource, qui suit l'évolution du bilan besoins/ressources et garantit que BRL n'assèche pas l'Orb en secret. La connexion du maillon biterrois s'opérera dans une zone non complexe, mais devra répondre à un besoin fort de sécurisation de la part des acteurs locaux.

Jean-François SAGNES, membre de l'ASA Belles-Eaux, s'enquiert des mesures régionales de court terme permettant de faire face aux sécheresses, qui interviennent désormais une année sur deux. Il souhaite par ailleurs que les ASA puissent s'alimenter directement aux barrages.

Christian BOUILLE rappelle avant tout qu'Aqua Domitia n'est pas encore acté. Il permettrait de préserver des ressources locales fragiles (en particulier la nappe astienne), tout en poursuivant l'exploration des ressources disponibles et les changements de comportements. Il constitue une opportunité extraordinaire pour que le Languedoc-Roussillon ne devienne pas le Larzac.

Philippe MARZOLF avance qu'une conduite directe entre un barrage et une ASA limiterait les pertes en ligne, mais coûterait 5 millions d'euros.

Marc ROBERT, vigneron, conteste que la demande agricole se concentre dans le Nord Biterrois. La plupart des plantations de coteau sont désormais irriguées et une forte demande va émerger si une connexion au réseau s'avère possible.

Il présente ensuite une extension créée à partir du réseau du Bas-Rhône par sept vignerons, avec l'aide du Conseil général. Rentable, elle permet d'irriguer des parcelles pour environ 90 euros par hectare et par an.

Eric BELLUAU confirme que les besoins du Sud Biterrois seront essentiellement couverts par des extensions du réseau existant.

Valérie MACHECOURT, citoyenne, redoute que ce projet ne réponde à des besoins non exposés (création de golfs, exploitation de gaz de schiste).

Eric BELLUAU signale qu'Aqua Domitia est considéré comme sous-dimensionné par les acteurs de terrain au regard de la croissance démographique et des besoins agricoles. Il ne pourrait donc répondre à des besoins cachés. Du reste, il ne traverse pas la zone potentielle d'exploitation du gaz de schiste. BRL ne suscite jamais de projet de golf, mais accompagne ceux qui émergent en les

alimentant par le Rhône plutôt que par des ressources locales. Cependant, il n'existe aucun autre projet de création pour les années à venir que celui de Lavagnac, en cours.

Bernard BOISARD, Conseiller municipal à Magalas, fait état du débat entre viticulture traditionnelle et irrigation, notamment dans la zone de l'appellation Faugères. Toutefois, il convient avant tout de régler la question de la desserte sur les zones de coteaux car Aqua Domitia irrigue essentiellement la plaine.

Eric BELLUAU précise que le système de transfert de l'eau du Rhône n'a pas vocation à s'élever en altitude, pour des raisons de coûts énergétiques. Les coteaux devront trouver d'autres solutions ponctuelles, notamment des retenues collinaires.

Bernard AURIOL, Vice-Président de l'Agglomération de Béziers en charge de l'Eau et l'Assainissement, juge inacceptable que l'Agglomération paye pour accroître ses prélèvements dans l'Orb. Il déplore ensuite que BRL ne participe pas au SAGE qui se met en place sur l'Orb, et qui déterminera un débit d'étiage.

Christian BOUILLE indique que le Conseil régional, propriétaire du barrage des Monts d'Orb, souhaite en faire profiter l'ensemble du Biterrois et du littoral audois, de manière solidaire et cohérente.

Eric BELLUAU rappelle qu'il a été conçu à cette fin. Ses débits sont supérieurs à leur niveau naturel, ce qui bénéficie au milieu et à tous ceux qui puisent dans la nappe d'accompagnement. Enfin, l'augmentation des besoins dans cette zone tenant essentiellement à la croissance démographique de l'agglomération de Béziers, il semble logique que celle-ci participe aux coûts de fonctionnement de l'ouvrage, puisque celui-ci sécurise la ressource de toute l'agglomération.

Quant au SAGE, BRL y participe au travers de la CLE (Commission Locale de l'Eau) et contribue à tous les travaux et études. La mise en place des périmètres de protection n'a pas modifié son volume de prélèvement. Le maillon Biterrois constitue une sécurisation, qui double les conduites mais non les volumes transférés.

Michel BROUSSE, Vice-Président du Conseil général de l'Aude, considère que l'Agglomération a longtemps bénéficié d'une rente de situation. Sans le barrage des Monts d'Orb, nombre de collectivités auraient dû trouver d'autres solutions, qu'elles auraient payées.

Mariette COMBES, CRIDO, note que la jonction entre le maillon Biterrois et le réseau existant ne s'opérera pas avant 15 ans. D'ici là, la ressource Orb pourrait être sollicitée à l'excès, d'autant que les évolutions climatiques restent incertaines à cette échelle de temps.

Eric BELLUAU parie sur le fait que le changement climatique ne sera pas aussi brutal. Par ailleurs, l'observatoire de l'Orb permettra de suivre en permanence l'équilibre de cette ressource.

Patrick SAINT-LEGER, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, rappelle que les CLE, composées à 50 % de collectivités, devront définir l'usage des volumes disponibles et les conditions d'accès, en tenant compte des aspects économiques. La gouvernance devant dépasser les limites des bassins versants, l'Agence de l'Eau a encouragé la création d'une instance transverse, mise en sommeil durant le présent débat public.

Intervention d'Henri CABANEL Vice-Président du Conseil général de l'Hérault délégué à l'Agriculture, aux Ports, à la Conchyliculture et à la Forêt

Henri CABANEL constate que si l'enjeu de l'eau appelle des solutions de solidarité et de partage, il suscite également des craintes. Des SAGE quadrillent désormais le territoire, et il convient à présent d'organiser entre eux une gouvernance pour qu'ils agissent dans la même direction.

Aqua Domitia ne constituera pas la solution unique à toutes les problématiques de l'eau sur le territoire (viticulture, hôtellerie de plein air, préservation de la nappe astienne). Il convient avant tout d'améliorer les rendements des réseaux, ce qui suppose des dépenses conséquentes de la part des collectivités. Les usagers devraient y être sensibilisés pour mieux les accepter. Des études ont été lancées sur l'irrigation agricole, mais les professionnels doivent solliciter leurs élus pour en initier de nouvelles et rechercher d'autres solutions.

De manière générale, le Département mène de nombreux projets en marge d'Aqua Domitia, mais ils nécessiteront des financements donc des politiques volontaristes. Les investissements qu'ils supposent devront s'accompagner d'une harmonisation dans le prix de l'eau sur le territoire.

Intervention de Henri CAVALIER et Pierre COLIN Elus à la Chambre de d'Agriculture de l'Hérault

Henri CAVALIER estime que les agriculteurs ont l'habitude d'une gestion commune de l'irrigation, qui permet une diversification des cultures. Nombre de projets ont vu le jour, même si beaucoup de communes demeurent en attente d'eau et si la remontée des eaux saumâtres de l'Orb empêche la submersion. Aqua Domitia sécurisera ce territoire et soulagera les ressources locales.

Pierre COLIN précise que l'Association climatologique de l'Hérault a produit une étude sur la variabilité de l'eau dans la région. Aqua Domitia sécurisera la ressource en eau pour les générations futures, permettra la diversification de l'agriculture, la production de vin de qualité et le développement des circuits courts. Il convient d'en poser les jalons dès à présent pour ne pas manquer cette occasion. Ce projet est en outre compatible avec le souci d'économiser l'eau, car l'eau coûte cher pour les agriculteurs. Une tendance à l'utilisation raisonnée de tous les intrants se développe en outre et les chambres d'agriculture dispensent des formations sur le sujet. L'eau apportée par Aqua Domitia ne constituera donc pas une variable d'ajustement des rendements, mais garantira la qualité des productions.

Intervention de Claude CALAS Président du Syndicat mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA)

Claude CALAS signale que le SMETA a mis en ligne son cahier d'acteur (n°6).

La nappe astienne est couverte d'environ 900 forages. Jusqu'en 1990 en effet, nombre d'acteurs ont procédé à ces installations sans autorisation, pour disposer d'une ressource gratuite. Un autre enjeu de cette nappe réside dans la dépendance. Pour cinq communes en effet, elle constitue l'unique

ressource en eau. Enfin, son niveau diminue sensiblement et elle ne pourra être exploitée davantage à l'avenir.

Aqua Domitia permettra de fournir une eau brute pour les usages agricoles et réserver l'eau de la nappe à l'alimentation humaine. S'il propose des tarifs attractifs, il contribuera également à lutter contre les forages sauvages. Enfin, le renforcement du potentiel de délestage sur cette nappe améliorera l'état des ressources.

Le site <u>www.astien.com</u> fournit des informations importantes aux populations sur l'état de la nappe. Le SMETA intervient en outre auprès de 350 écoliers chaque année.

Patrick SAINT-LEGER explique que tous les forages de la nappe astienne sont tenus à une obligation de déclaration car cette nappe a été déclarée zone de répartition des eaux. L'Agence de l'Eau n'est pas dotée de pouvoirs de police et il convient dans ce domaine de se référer à la police de l'eau, la police sur la construction de forages, mais surtout aux pouvoirs de police du Maire.

Jean-François SAGNES estime que l'Espagne montre le résultat d'une mauvaise gestion de l'eau. Elle a en effet procédé successivement à la multiplication de forages, au pompage dans les rivières et à l'assèchement des nappes. L'ensemble des instances de gouvernance françaises doivent éviter ces dérives. Il convient également de procéder à un suivi global des forages, qui doivent être munis d'un compteur.

Henri GRANIER, Vice-Président de l'Agglomération de Béziers Méditerranée en charge de la viticulture, soutient Aqua Domitia mais constate que le maillon biterrois dépend largement du maillon Val d'Hérault. De plus, les reports successifs de réponse de la part de l'Union européenne ne lui semblent pas de bon augure. Les viticulteurs comptent beaucoup sur cet apport d'eau et ne peuvent plus se contenter de promesses tant leur situation devient critique. Indépendamment de l'enjeu que constituent les générations futures, ils attendent des réponses rapides.

Philippe MARZOLF explique que la réponse de l'Europe est conditionnée au fait que le nouveau réseau permette de préserver des ressources locales. Elle nécessite des études, donc du temps, au moment où, par ailleurs, une nouvelle PAC est en cours d'élaboration.

Un intervenant de la Région indique que trois commissaires européens ont été conviés sur place pour comprendre la nécessité d'installer ces réseaux, constater les efforts réalisés en matière d'économies d'eau et s'assurer que les territoires concernés par ces investissements importants resteront agricoles. Ils semblent avoir été séduits, mais en cas de réponse négative de l'Europe, le projet ne pourra se concrétiser.

Thierry RUF, Europe Ecologie Les Verts, constate qu'Aqua Domitia ne répondra pas à toutes les demandes viticoles, notamment dans les zones de piémont ou éloignées de l'adducteur. Par ailleurs, la sécurisation de l'alimentation en eau potable sera toujours prioritaire sur les besoins agricoles. Il convient donc de réfléchir de manière plus globale sur l'utilisation de l'eau. La question des forages sauvages, en particulier, s'avère majeure.

Eric BELLUAU précise qu'Aqua Domitia permettrait de couvrir des besoins largement supérieurs aux 15 millions de mètres cubes estimés, mais sera essentiellement utilisé pour couvrir les besoins de pointe, durant l'été.

Pierre COLIN ne souhaite pas renoncer à Aqua Domitia au prétexte qu'il ne répondra pas à tous les besoins. Les chambres d'agriculture apporteront parallèlement leur aide à d'autres solutions, notamment des retenues collinaires sur les coteaux.

Jean-Daniel RINAUDO, citoyen, demande si la profession a estimé ses besoins pour différents niveaux d'investissement et de prix. Il craint que l'on fasse miroiter une ressource aux agriculteurs qui ne pourront la financer, si l'Europe ne participe pas.

Henri CAVALIER répond que l'investissement ne sera pas rentable pour les agriculteurs s'ils doivent débourser plus de 1 000 euros par hectare.

Philippe MARZOLF rappelle que 7 000 euros/ha de subvention seront nécessaires, en complément des 1000€ apportés par les agriculteurs.

Marc ROBERT demande à la Chambre d'Agriculture de centraliser toutes les demandes de subvention des agriculteurs.

Pierre COLIN assure que la Chambre a déjà reçu des demandes et les centralise. Elle souhaite avant tout connaître le niveau de financement de l'Union européenne pour lancer les études de besoins et apporter des réponses constructives aux agriculteurs.

La séance est levée à 21 heures.